

TARIFS FOOTBALL

SAISON 2010-2011

Année sportive : 1^{er} Septembre 2010 au 31 Août 2011

Année civile : 1^{er} Janvier 2011 au 31 Décembre 2011

LICENCES OMNISPORTS ANNUELLES AVEC ASSURANCE

Loisirs/Compétition

ADULTES	33.30€
Né en 1991 et avant	
JEUNES	27.50€
Né entre 1992 et 1995	
ENFANTS	19.00€
Né en 1996 et après	

CARTES Omnisports avec assurance Loisirs

(Ces cartes ne couvrent pas la compétition)

SAISONNIER 4 MOIS	18.40€
CARTE INITIATIVE POPULAIRE	3.00€

Les cartes assurances temporaires ont pour but d'offrir la possibilité de découvrir les activités FSGT, en remplacement des cartes journalières, week-end et de l'assurance des épreuves populaires. Elles sont valables de 1 à 3 jours consécutifs et ne peuvent être achetées qu'à trois reprises en cours d'année par un même adhérent.

CARTE FSGT	11.00€
-------------------------	--------

Cette carte **sans assurance** est proposée aux non-pratiquants et amis de la FSGT (elle ne permet pas la pratique sportive).

AFFILIATIONS DES CLUBS

CLUB DE FOOTBALL	CLUBS UNISPORTS OU OMNISPORTS
CATEGORIE 1 : 70.50€ (1 ou 2 équipes)	CATEGORIE 1 : 86.50€ (jusqu'à 20 adhérents)
CATEGORIE 2 : 131.00€ (+ de 2 équipes)	CATEGORIE 2 : 146.80€ (à partir de 20 adhérents)
	CATEGORIE 3 : 388.50€

L'affiliation ne peut être validée que si le club prend au moins 10 licences FSGT omnisports annuelles minimum. Les clubs qui ont des pratiques compétitives doivent être déclarés en Préfecture (statuts et obligations légales).

ASSURANCE FAMILLE

Tarif en cours

2 conjoints + nombre d'enfants illimités (étudiants de 18 à 26 ans à la charge fiscale des parents).

Les explications pour faire les licences se trouvent sur le site : fsgt06.fr

FSGT FOOTBALL : foot.fsgt06@orange.fr ou merrien.foot06@orange.fr

27 rue smolett 06300 NICE Tél : 04.93.56.77.17 Fax : 04.93.55.10.78